

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

LL. AA. SS. le Prince Albert I^{er} et le Prince Héritaire, accompagnés de M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, officier d'ordonnance, sont rentrés vendredi dernier à Monaco, par le rapide de l'après-midi, venant de Paris.

S. A. R. le Prince Ferdinand de Bulgarie, accompagné de MM. le colonel Markow, le capitaine Stoianow et le comte de Clinchamp, a déjeuné, avant-hier, dimanche, au Palais de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert a rendu visite, dimanche dernier, à S. M. l'Impératrice Eugénie, à la villa Cynos, au Cap-Martin.

Par décision de ce jour, M. Maurice Léger, ingénieur des Arts et Manufactures, à la Condamine, a été nommé ingénieur-conseil de S. A. S. le Prince.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt, qui avaient été récemment fort éprouvés par la mort du regretté amiral Roustan, viennent d'être de nouveau et bien cruellement frappés en la personne de leur fils aîné, M. Georges Ritt, consul de France à Rio-de-Janeiro, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé dans la nuit d'avant-hier, à la Ciotat, aux suites foudroyantes d'une pneumonie contractée ces jours derniers.

Le jeune et sympathique consul, après un séjour de plusieurs années au poste important qu'il occupait avec autant de dévouement que de distinction, dans la capitale du Brésil, venait de rentrer en France, depuis une quinzaine de jours à peine, pour jouir, en son pays natal, d'un congé bien gagné. La fatalité a voulu qu'il y trouvât la mort. A son chevet étaient accourus sa mère et son père, mandés en toute hâte, et dont on comprend la désolation.

Les obsèques de l'infortuné M. Georges Ritt auront lieu après-demain matin, jeudi, à la Ciotat.

S. A. S. le Prince Albert y sera représenté par M. le commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance. M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement, partira également mercredi soir pour assister à la triste cérémonie.

Tous les membres du Corps médical de Monaco avaient été convoqués samedi, à trois heures de l'après-midi, dans la salle du Conseil d'Etat, mise à leur disposition pour cette réunion, où a été fixé le tour de service mensuel des cinq médecins qui doivent toujours être présents dans la Principauté pendant la saison d'été.

Une adjudication a eu lieu jeudi dernier, à la Mairie de Monaco, pour les divers travaux à effectuer pour la transformation des locaux de

l'ancien couvent des Carmélites en logements pour une partie de la Compagnie des Carabiniers.

Le devis s'élevait à la somme de 17,125 francs, et plusieurs soumissions ont été déposées. M. Baron, entrepreneur, a été déclaré adjudicataire pour la maçonnerie, sur l'évaluation de laquelle il a fait un rabais de 25 fr. 25 %. M. Barelli a obtenu la menuiserie avec un rabais de 30 %; M. Mellerio, la peinture, avec 25 %, et M. Jaume, la fumisterie, avec 50 % de rabais.

Les travaux vont commencer immédiatement, de façon à ce que les locaux soient mis en état dans un délai peu éloigné.

La Société musicale la *Lyre Monégasque* doit aller, dimanche prochain, 3 mai, à Bordighera, pour rendre la courtoise visite que la Musique Municipale de cette ville lui a faite récemment, à l'occasion de la fête qui a eu lieu au terrain Radziwill. On nous prie d'informer les membres honoraires et leurs amis, qui désiraient prendre part à cette sortie, qu'ils auront à se trouver à la gare de Monaco, où le départ aura lieu à 7 heures du matin. Retour à Monaco, à minuit 15. La cotisation est fixée à cinq francs.

Les étrangers qui séjournent sur la Côte d'Azur apprendront avec plaisir que le train de luxe Calais-Méditerranée, dont le service était fixé jusqu'au 10 mai prochain, sera très probablement prolongé au delà de ce délai, dans la mesure où les besoins du service régulier le permettront.

Notre saison théâtrale de printemps s'est joyeusement continuée, ces jours-ci, par la représentation du *Petit Faust*, dont la première a été donnée, mardi dernier, devant une salle des mieux garnies. Le célèbre opéra bouffe d'Hervé, dont le livret et la partition constituent un petit chef-d'œuvre dans le genre de la parodie artistique, a été monté avec beaucoup de soin et de luxe. La beauté du spectacle a été rehaussée par un fort gracieux divertissement chorégraphique, au cours duquel ont été admirées et applaudies M^{lles} A. Porro, Kerf, de Biasi, Grassi, Moretta, et tout le corps de ballet, si bien stylé par l'habile et dévouée M^{me} Gedda. Quant aux principaux rôles de chant du *Petit Faust*, ils ont été remarquablement tenus par une réunion d'artistes de talent, au premier rang desquels il faut citer M. Polin, d'un comique étourdissant dans le personnage de Valentin, et M^{lle} Alice Bonheur, d'une grâce mutine charmante dans celui de Marguerite. M^{lle} Poigny (Méphisto), M. Lagairie (Faust), M. Maurice Lamy (un cocher), et M^{lle} Delys (Siebel) méritent également des éloges. Les chœurs et l'orchestre, fort bien dirigés par M. D. Thibaud, ont contribué à l'éclat de cette brillante interprétation.

Le Concert Classique de jeudi dernier, qui a commencé par la belle ouverture de Brahms, connue sous le titre de *Fête Académique*, et par la suave *Symphonie en si bémol* (n° 4), de Beethoven,

nous a valu une première audition, fort intéressante, d'un *Choral*, composition très savante et très moderne de M. A. Berthelin, auquel les dilettanti ont fait le meilleur accueil. Au même concert, une cantatrice de talent, M^{me} Diane Darsy, a fait entendre l'*Air de Chérubin*, de Mozart, et l'*Hymne à Eros*, d'Augusta Holmès. Enfin, l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, sous la magistrale direction de M. Léon Jehin, ont fait applaudir l'impressionnante *Marche funèbre* de Jules Cohen, à la suite de laquelle la séance s'est terminée par une impeccable exécution de l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*, de Wagner.

Dimanche après-midi, nouveau régal pour les amateurs de belle et bonne musique qui, en très grand nombre ont assisté au dernier Concert Moderne. Le succès y fut, surtout, pour M^{me} Paola Rainaldi, que les habitués de Monte Carlo revoient toujours avec plaisir et dont on a été particulièrement heureux de constater les très grands progrès accomplis au cours de cette dernière année d'études. D'une voix pure, et avec autant de sentiment que de méthode, la jeune et charmante cantatrice a détaillé, en virtuose du chant, le grand air de Leïla des *Pêcheurs de Perles*, de Bizet, et la gavotte de *Manon*, de M. Massenet. Le public nombreux qui assistait au concert a longuement applaudi M^{me} Paola Rainaldi, à laquelle ont été offertes de magnifiques fleurs.

Ce Concert Moderne comprenait encore plusieurs morceaux d'orchestre du répertoire classique, qui ont été, comme de coutume, interprétés à la perfection par nos vaillants musiciens. Un pianiste de mérite, M. Jean Canivet, a eu sa part du succès général. Ajoutons que le dernier Concert Classique de la saison sera donné après-demain, et que le programme, que nous publions plus loin, sera consacré à une sélection des œuvres de Wagner dont M. Léon Jehin excelle à mettre en valeur les puissantes et géniales compositions.

Dans ses audiences des 22 et 23 avril, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

1° Novarino Joseph, né à Pinerolo (Italie) le 7 septembre 1875, chauffeur-mécanicien; 2° Bordes Antonin, né à Valparaiso (Chili) le 11 mars 1863, armateur, demeurant l'un et l'autre à Villefranche-sur-Mer, le premier à 100 fr. d'amende, et le deuxième à 25 francs.

Pour délits divers :

Carteis Gaspard - Jean-Baptiste - Charles - Virginio, né à Gènes (Italie) le 10 juin 1874, se disant ingénieur, sans domicile fixe, trois ans de prison pour vol simple;

1° Schubring Richard-Adolphe, né à Dessau (Allemagne) le 14 décembre 1853, artiste-peintre à Monaco; 2° Fletcher Georges, né à Londres (Angleterre) le 15 avril 1865, expert en chiens, demeurant à Londres, l'un et l'autre trois mois de prison et 50 francs d'amende pour outrage public à la pudeur;

Lambert Gustave, né à l'Isle-sur-Sorgue (Vau-

cluse) le 2 décembre 1852, horloger-bijoutier à Menton, 16 francs d'amende pour exercice d'une profession sans autorisation ;

Fontana François-Laurent, né à Monaco le 8 novembre 1884, cocher à Monaco, 15 francs d'amende pour trouble à la tranquillité publique (sur appel d'un jugement de simple police).

Jeudi 30 Avril 1903, à 2 heures et demie

VINGT-QUATRIÈME ET DERNIER

CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. Léon JEHIN

ŒUVRES DE RICHARD WAGNER

1. *Le Vaisseau fantôme*, ouverture.
2. *Lohengrin*, prélude.
3. *Tannhäuser*, bacchanale du Vénusberg.
4. *Tristan et Yseult*, prélude et mort d'Yseult.
5. *Parsifal*, prélude.
6. *Götterdämmerung* (Crépuscule des Dieux).
Marche funèbre.
7. Chevauchée des *Walkyries*.

SUR LE LITTORAL

Samedi dernier, a eu lieu la pose de la première pierre de l'église russe de Nice, qui sera élevée sur les terrains de la chapelle commémorative de la mort du grand-duc Nicolas, frère aîné de l'empereur Alexandre III. Ces terrains ont été cédés par l'empereur de Russie, qui en est le propriétaire.

L'église sera bâtie d'après le projet adopté par M. Prébrazjenski, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg. L'édifice, haut de quarante-huit mètres, aura cinq coupes et un superbe clocher.

La cérémonie religieuse a été célébrée, à deux heures, par l'archiprêtre Lubinoff, dans la chapelle commémorative. Y assistaient : la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, la duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha, le grand-duc Michel-Nicolaïevitch, le grand-duc Michel Michailovitch, les ducs Georges et Alexis de Leuchtenberg, la comtesse Torby, le consul général de Russie, le général Joly, gouverneur de Nice, et toute la colonie russe de Nice, Menton et Monaco.

De la chapelle, on s'est rendu sur l'emplacement de la future église, où de nombreuses tentes avaient été dressées. Tout autour, des trophées de drapeaux russes et français. Les hauts personnages que nous venons de nommer ont mis des pièces d'or russes et françaises dans le creux de la première pierre, qu'ils ont ensuite recouverte d'une brique que chacun portait, et sur laquelle était gravée une inscription en lettres d'or.

L'archiprêtre a ensuite béni le terrain, et la foule a crié : « *Hosanna !* » Puis, les notabilités de la colonie russe sont venues mettre une brique, qui était scellée par un maçon avec du mortier.

Une foule nombreuse assistait à cette imposante cérémonie, qui a pris fin à trois heures et demie.

L'inauguration officielle de l'Eglise Réformée, ainsi que l'installation de son pasteur et du Conseil presbytéral, a eu lieu à Nice, avant-hier soir, à 4 heures.

Cette cérémonie a été présidée par M. le pasteur Bruguière, délégué par le Consistoire de Marseille.

LL. AA. RR. le prince Frédéric de Danemark, la princesse Louise et leurs trois enfants, le prince Gustave, la princesse Thyra, la princesse Dagmar, sont arrivés à Nice, avant-hier, dimanche, par le rapide de 2 h. 21, venant directement de Vienne. Leurs Altesses Royales sont descendues à l'hôtel de la Grande-Bretagne avec leur suite.

Le prince et la princesse de Danemark ont été reçus à la gare par M. Martin, secrétaire particulier du Préfet, représentant M. Granet, indisposé ; M^{me} Granet a salué la Princesse et s'est entretenue avec elle pendant quelques instants.

Etaient également présents à la réception, M. le baron Guldenkeron, consul de Danemark, et M^{me} Guldenkeron ; M. Hully, chef de gare ; Orsatti, commissaire spécial, et quelques autorités.

La famille princière compte séjourner environ quatre semaines à Nice.

LETTRES ET ARTS

La statue de Berlioz à Grenoble. — Après le solennel hommage rendu à Monte Carlo à l'immortel compositeur de la *Damnation de Faust*, on sait que le Dauphiné et la ville de Grenoble fêteront dignement, en cette année 1903, les 14, 15, 16 et 17 août prochain, le centenaire de la naissance de leur compatriote, Hector Berlioz.

Au cours des manifestations artistiques qui se produiront à cette occasion, une statue du maître sera érigée à Grenoble, qui s'honorera par cet hommage public et durable rendu au plus grand musicien français du XIX^e siècle, à l'un des plus grands qu'aient connus tous les temps et tous les pays.

Le Comité du centenaire a déjà fait choix de l'œuvre qui doit incarner cette gloire ; il s'est arrêté au « Berlioz écoutant les voix de l'inspiration » qui est dû à un sculpteur dauphinois, M. Urbain Basset.

La maquette a paru à l'exposition de sculpture de 1885, elle a été fort remarquée, et a obtenu la deuxième médaille d'argent.

Pour couvrir les frais assez élevés, qu'entraînera la fonte et l'érection de cette statue, le Comité n'a pas cru devoir se borner à faire appel aux ressources locales. Il estime que la gloire de Berlioz fait partie du patrimoine artistique de la France tout entière, bien mieux encore, appartient à l'humanité civilisée ; il est assuré que tous les corps constitués, soucieux du renom français, toutes les personnes vouées au culte de la musique, tiendront à singulier honneur de contribuer à la solennelle et définitive consécration du grand musicien romantique qui a rayonné sur l'art moderne jusque par delà nos frontières.

C'est dans cette pensée qu'il nous prie d'insérer cet appel, certain de rallier tous les suffrages dans la fraternité de l'enthousiasme que ne peut manquer de susciter le nom magique d'Hector Berlioz, le génial compositeur dauphinois.

Ajoutons que le président du Comité général d'organisation est M. J. de Beylié, président du Tribunal de Commerce de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur, qui, avec le Maire de Grenoble, avait été délégué par cette ville à l'inauguration du monument de Berlioz à Monte Carlo.

MARINE ET COLONIES

La télégraphie sans fil interocéanique. — A la suite des expériences faites entre le poste de Poldhu et le « Carlo Alberto », la *Wireless Company* a installé, sur le littoral de la Nouvelle-Écosse, au cap Breton, une station destinée à assurer un service permanent de communications interocéaniques. Toutes réserves faites relativement à la sécurité des communications, il est indiscutable que des messages peuvent être échangés en franchissant une distance de 3,000 milles, c'est-à-dire de plus de 5,500 kilomètres.

Voilà certes des chiffres faits pour étonner ; mais il faut noter que l'énergie mise en jeu pour obtenir ce résultat n'a plus rien de commun avec celle que l'on utilisait au début dans ces sortes d'expériences.

La station du cap Breton est une véritable usine d'électricité. La source d'électricité y est constituée par un alternateur de 50 kilowatts, actionné par une machine d'une centaine de chevaux. La courant de cet alternateur, qui a une tension de 2,000 volts et une intensité de 25 ampères, excite le primaire d'un transformateur industriel qui élève la tension à 20,000 volts. Le courant passe par trois circuits de décharge, deux condensateurs, deux transformateurs de Tesla et finalement est conduit à l'antenne, constituée par 400 conducteurs aériens isolés, disposés en quatre sections sous forme d'une pyramide quadrangulaire renversée, suspendue à des tours en charpente de 70 mètres de hauteur.

Ce dispositif compliqué a pour objet d'élever la tension et d'accroître la tension des oscillations électriques.

Finalement, la tension à laquelle se trouve chargée l'antenne est telle que l'on peut obtenir des étincelles de 30 à 40 centimètres de longueur entre l'un des conducteurs qui la constituent et la terre.

Il faut donc réaliser des isolements très énergiques. Une autre difficulté paraît résulter de l'énorme prise qu'offre au vent l'antenne multiple, qui présente une surface considérable. Aussi ne peut-on la tenir à poste que par le beau temps.

Notons enfin que, jusqu'à présent, il n'a encore été possible de recevoir des transmissions que la nuit.

La multiplication des grands cargo-boats. — Concurremment avec les paquebots à très grande vitesse, faits simplement pour les passagers (leurs énormes machines et leurs approvisionnements en combustible occupant toute la place disponible dans les cales), la marine marchande moderne adopte un second type de navires : les *cargo-boats*, des bateaux de charge, de proportions également considérables, parfois gigantesques, destinés principalement à transporter les marchandises à allure raisonnable quoique relativement rapide. De la sorte, le fret n'a pas besoin d'être élevé, d'autant que ces navires prennent également des passagers, ceux qui ne sont pas enfiévrés de vitesse et qui veulent ne pas payer trop cher leur passage. Les marchandises peuvent ainsi traverser les mers assez vite, sans cependant être grevées de tarifs de transport exagérés.

Ce qui prouve bien la multiplication de ces bateaux de charge de grande dimensions, c'est le simple relevé des navires marchands lancés par un seul des grands chantiers anglais, le chantier Harland and Wolff, durant l'année 1902. On y trouve 6 vapeurs munis de la double hélice, ce qui semblait, il y a encore peu de temps, un luxe réservé uniquement aux transatlantiques à passagers et à allure vertigineuse. Le plus petit de ces navires de charge est l'*Iowa*, qui n'en jauge pas moins 8,370 tonnes (ce qui est réellement considérable), et possède une machine des plus perfectionnées, à triple expansion, d'une puissance de 4,800 chevaux. C'est ensuite l'*Orita*, pour lequel la jauge brute officielle est de 9,815 tonneaux, et dont la machinerie, à quadruple expansion, représente 6,500 chevaux. Nous ne trouvons que 4,850 chevaux à bord du *Corinthic* et de l'*Ionic* (chiffre, du reste, coquet pour des bateaux à marchandises), mais leur jauge dépasse 12,200 tonnes. Signalons ensuite l'*Arabic*, dont la machinerie est faite pour développer une puissance de 10,850 chevaux, et dont la coque jauge 15,865 tonnes. Enfin, le prototype de l'immense cargo-boat moderne, c'est le *Cedric*, le gigantesque *Cedric*, dont la jauge atteint 20,984 tonnes (23,144 tonnes avec les superstructures), et dont la machine a une puissance de 13,350 chevaux.

Il se contente d'une allure de 17 nœuds, qui semble lente aux clients des derniers *Lévriers de l'Océan*, mais qui est énorme, si on la compare à celle des steamers de charge qui étaient uniquement employés jusqu'à ces dernières années.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Nouveau sérum antidiptérique. — Le sérum antidiptérique actuellement employé n'exerce qu'une action antitoxique ; il neutralise les toxines sécrétées par les bacilles, mais sans agir sur ces derniers. Le sérum de M. Wassermann serait doué de vertus bactéricides.

Ce nouveau sérum (d'après *Rep. de Pharmacie*) est fourni par des lapins ayant subi une série d'injections intra-veineuses d'un extrait de bacilles diptériques, qu'on obtient d'après le procédé employé par M. Koch pour la préparation de sa nouvelle tuberculine.

On prend 1 gramme de bacilles diptériques desséchés et pulvérisés dans un mortier d'agate ; on le mélange avec 20 centimètres cubes d'une solution à 0,1 p. 100 d'éthylène-diamine ; on agite et on laisse reposer pendant vingt-quatre heures ; on filtre ou l'on centrifuge ; le filtratum de la centrifugation est un liquide transparent, jaunâtre, renfermant des principes extraits du corps des bacilles ; injecté à la dose de 1 à 2 centimètres cubes au lapin ou au cobaye, il tue ces animaux, qui succombent à une intoxication aiguë due à la toxine diptérique.

Pour pouvoir injecter ce liquide à dose élevée aux animaux, il faut le mélanger préalablement avec une quantité suffisante d'antitoxine diptérique ; c'est d'un extrait bacillaire ainsi neutralisé que se sert M. Wassermann pour injecter les lapins qui doivent fournir le

sérum; il leur injecte dans les veines 2 à 4 centimètres cubes de cet extrait, et il répète les injections plusieurs fois, à intervalles plus ou moins éloignés, suivant la réaction obtenue. Ces injections déterminent presque toujours une diminution du poids des lapins.

Lorsque, à un extrait limpide de bacilles diphtériques, on ajoute du sérum d'un lapin traité comme il vient d'être dit, on voit le liquide se troubler et il se forme un précipité floconneux. Cette réaction ne se produit pas avec le sérum antidiphtérique ordinaire, ni avec le sérum normal du lapin. Donc, le nouveau sérum exerce, à l'égard du sérum antidiphtérique ordinaire, une action spécifique sur les substances constituantes des bacilles diphtériques.

Ces faits montrent que les propriétés d'un sérum immunisant dépendent surtout des substances d'origine bacillaire employées pour l'immunisation des animaux, et non des particularités biologiques de ces bacilles. Ils permettent aussi d'entrevoir l'application du sérum en question au diagnostic différentiel des bacilles diphtériques d'avec les bacilles pseudo-diphtériques, notamment par l'épreuve de l'agglutination et de la formation d'un précipité. Enfin, l'auteur estime que son sérum, employé concurremment avec l'antitoxine diphtérique ordinaire, serait susceptible de débarrasser rapidement la muqueuse bucco-pharyngienne des diphtériques des bacilles spécifiques qui y persistent si longtemps après la guérison de la diphtérie.

La sérothérapie de la diphtérie aux Etats-Unis. — D'après *Philadelphia Medical Journal*, la mortalité par diphtérie dans l'Etat de Massachusetts était, de 1891 à 1894, de 28,3 p. 100. En 1895, première année de l'emploi du sérum antidiphtérique, elle est tombée à 18,9 p. 100. En 1901, elle n'était plus que de 10,5 p. 100.

Grâce à l'emploi du sérum, le Bureau d'hygiène du Massachusetts estime que 11,000 existences ont été sauvées dans cet Etat, pendant ces sept dernières années.

Bureau municipal de renseignements scientifiques pour les étrangers. — Dans sa séance du 31 décembre dernier, le Conseil municipal de Paris a voté un crédit de 3,000 francs pour frais de création d'un Bureau municipal de renseignements scientifiques pour les étrangers. Il avait été déjà question d'établir un bureau de ce genre au point de vue spécial de la médecine, mais cette création n'a pas eu lieu jusqu'ici, et c'est pour mettre l'idée en œuvre et, s'il y a lieu, pour la généraliser que le Conseil a pris la délibération que nous venons de faire connaître. L'office projeté, qui serait installé dans un immeuble appartenant à la ville, comme la Sorbonne ou la Faculté de médecine, se tiendrait en rapport par correspondance avec les corps scientifiques étrangers, et serait à la disposition des visiteurs en tout temps et en particulier à l'époque des vacances; il comprendrait des fonctionnaires possédant les langues étrangères et en mesure de répondre à toutes demandes de renseignements.

Les piles à sélénium de M. Ruhmer. — On sait que les piles à sélénium sont, non pas des sources de courant, mais des dispositifs photo-électriques dont la partie essentielle est une résistance de sélénium, variable sous l'action plus ou moins intense de la lumière. On connaît également les multiples emplois que ces appareils si simples ont récemment reçus dans la téléphonie sans fil, la télégraphie des tableaux, etc.

M. Ruhmer, l'un des expérimentateurs qui ont le plus contribué à perfectionner ces dispositifs, vient de leur donner une forme tout particulièrement commode. Les piles à sélénium cylindriques construites dans le laboratoire de ce savant sont essentiellement destinées à être exposées à un éclairage diffus; pour les garantir contre les lésions et contre les influences atmosphériques, on a eu soin de les enfermer dans une ampoule en verre où le vide a été fait. Au moyen d'une partie filetée, ces piles se vissent facilement dans un support de lampe à incandescence quelconque. Elles sont d'une durée à peu près illimitée et, grâce à un nouveau procédé de fabrication, d'une sensibilité extrême, tout en présentant une résistance relativement faible; aussi répondent-elles aux moindres fluctuations de la puissance de l'éclairage.

C'est pourquoi ce nouveau type se prête tout spécia-

lement à être appliqué dans les essais de téléphonie sans fil, quand on leur associe des miroirs paraboliques.

Au cours de ses expériences sur le lac de Wannsee, près de Berlin, M. Ruhmer a obtenu des transmissions téléphoniques absolument sûres, à travers une distance de 7 et même 15 kilomètres.

Monographie du Nautille. — M. A. Willey publie, dans le fascicule 6 des *Zoological Results* (C.-J. Clay, Londres) relatif au voyage de M. Willey et de ses collaborateurs en Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Guinée, aux Loyalty, etc., une importante et très complète monographie d'un mollusque, au sujet duquel il y avait beaucoup à faire, le nautille flambé. M. Willey a observé le nautille vivant, dans son milieu naturel; il a pu en étudier les attitudes et les gestes; enfin, il a pu en disséquer bon nombre d'individus.

De là le travail que nous avons sous les yeux, et qui est rempli de renseignements précieux pour l'anatomiste et le biologiste. Nous le signalons à l'attention de ceux-ci, ne pouvant nous y arrêter comme il conviendrait sans entrer dans des détails trop techniques. Un fait signalé par M. Willey, et qui mérite d'être indiqué, c'est le degré extrême de coloration protectrice qu'offre le nautille.

Au repos, comme en mouvement, le corps et la coquille, et le milieu, s'harmonisent de façon remarquable. Entre les dessins ou rayures de la coquille et du corps, et les alternances de clair et de foncé que donnent les petites ondes à la surface de l'eau, et les petites vagues de sable sur le fond solide, il y a une grande analogie, qui offre à l'animal des facilités exceptionnelles pour se dissimuler. Il en a grand besoin, d'ailleurs, n'ayant point d'organes, ou moyens de défense, et se trouvant contraint à de fréquents déplacements. Le nautille est carnivore; il cherche ses aliments dans la profondeur, — car, en cela très différent de l'argonaute, il ne monte pour ainsi dire jamais à la surface; il ne s'y trouve que mort ou mourant — et ce n'est que par exception qu'il se rapproche de la côte et circule dans les eaux voisines, si superficielles. Il vit dans les eaux profondes, et vit en troupes. C'est un animal sociable et nocturne. C'est de nuit que les troupes de nautilles gagnent leurs terrains d'alimentation pour s'y repaître de crevettes principalement. Le nautille est un animal fort curieux; on l'observe rarement en vie; il supporte avec peine la captivité. Aussi lira-t-on avec un intérêt particulier les pages que lui consacre M. Willey.

Causerie Bibliographique

L'Hypnotisme et la Suggestion, par J. GRASSET. — Un vol. de la *Bibliothèque de psychologie expérimentale*; Paris, Doin, 1903. — Prix: 4 francs.

Certes, on a beaucoup écrit sur l'hypnotisme et la suggestion, dans ces vingt dernières années; mais il serait imprudent d'affirmer qu'il n'y a plus rien à dire sur cette question, parce qu'elle est entrée dans le domaine de la psychologie et de la médecine classique.

Dans l'ouvrage qu'il vient d'écrire sur le sujet, M. Grasset a tenté de faire ce qu'il considère comme une « synthèse psychologique » de l'hypnotisme. Voici quelle en est l'idée directrice:

L'auteur pense qu'on ne peut plus, aujourd'hui, considérer en bloc l'ensemble des fonctions psychiques ou corticales, et qu'il est indispensable d'appliquer à l'étude des états de ce genre la distinction, aujourd'hui classique, du psychisme supérieur et du psychisme inférieur ou automatique.

L'automatisme le plus élevé n'a pas son centre dans les groupes de neurones mésocéphaliques et basilaires. Il y a un automatisme supérieur, psychique, qui, comme le psychisme entier, a son centre dans l'écorce cérébrale.

Les deux psychismes, supérieur et inférieur, normalement associés dans une collaboration intime et inextricable, peuvent être aussi parfois dissociés, et ces états de dissociation plus ou moins complète (physiologique, extra-physiologique ou pathologique) servent admirablement à l'étude de l'activité propre du psychisme inférieur ou automatique supérieur (que l'auteur nomme, en raison d'un schéma anatomique, l'activité *polygonale*).

Or, l'hypnotisme appartient à ce groupe des états de

dissociation suspolygonale, qui reçoivent de la psychologie ainsi comprise et qui lui communiquent aussi et lui ajoutent d'importantes clartés.

M. Grasset part toujours de la conception de l'école de Nancy, qui caractérise l'hypnose uniquement par l'état de suggestibilité; mais, contrairement aux disciples de cette école, il n'admet pas l'opinion d'après laquelle la suggestion engloberait toute influence d'un psychisme sur un autre ou sur lui-même.

Pour lui, il y a bien un *hypnotisme*. L'hypnose n'est pas le sommeil naturel, il a ses caractères psychologiques propres et certains symptômes indépendants de toute suggestion. Tout le monde n'est pas hypnotisable et tout le monde dort, et, si on peut donner des suggestions vraies à certains dormeurs, c'est à condition de transformer d'abord leur sommeil en hypnose. Pour suggestionner véritablement un sujet en état de veille, il faut d'abord le mettre en hypnose partielle...

La suggestion vraie, comme certains autres états psychiques, fait l'irresponsabilité du sujet, tandis que bien d'autres états psychiques plus ou moins voisins, mobiles d'actes, expliquent simplement cet acte sans l'excuser, ou atténuant tout au plus la responsabilité de son auteur.

Il ne faut donc pas, pour M. Grasset, identifier la thérapeutique suggestive à l'action psychologique, dont elle n'est qu'un chapitre. En tous cas, elle n'est applicable, dans un but médical, qu'à des malades ou à des anormaux. Les applications de la suggestion à la puériculture rentrent dans la pédiatrie et non dans la pédagogie.

On ne se méfie pas en effet assez du raisonnement, très employé aujourd'hui en biologie, en vertu duquel on identifie des types extrêmes, pourvu qu'il existe entre eux une série de types intermédiaires pouvant servir de transition. Ceci peut prouver des analogies, mais ne prouve pas l'identité. Sans faire de sauts, la nature fait cependant des types divers.

C'est ainsi qu'il ne faut confondre la suggestion vraie ni avec l'enseignement, ni avec l'entraînement grégaire, l'instinct ou la passion.

Par cet aperçu, on jugera de l'esprit dans lequel est exposée la question aujourd'hui banale de l'hypnotisme. Le point de vue de l'auteur n'est sans doute pas absolument original, mais son développement est précis et intéressant, et aura l'avantage de nettement fixer les positions d'au moins deux des écoles qui se partagent le terrain théorique de l'hypnotisme.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 Avril 1903

AJACCIO, yacht à vap, <i>Lady-Gipsy</i> , angl., c. Ficher,	sur lest.
MARSEILLE, yacht à vap, <i>Doris</i> , angl., c. Cook,	—
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—

Départs du 19 au 26 Avril

NICE, yacht à vap, <i>Lady-Gipsy</i> , angl., c. Ficher.	sur lest.
NAPLES, yacht à vap, <i>Doris</i> , angl., c. Cook,	—
MARSEILLE, b. <i>Minerai</i> , fr., c. Appietto,	—
— b. <i>Léon-Tony</i> , fr., c. Gionno,	—
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Par jugement du 24 avril courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, a déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée à ce jour, la dame **Angèle CROESI**, épouse du sieur **Rodolphe GIANSANTI**, commerçante en cette ville.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile de la faillie a été ordonnée, et celle-ci a été affranchie du dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville.

M. MARESCAL, juge du siège, a été nommé commissaire, et M. Croco, syndic provisoire de ladite faillite.

Pour extrait conforme.

Monaco, le 24 avril 1903.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du sieur **Alfred de LIGUORI**, négociant, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 12 mai prochain, jour de mardi, à 2 heures et demie de l'après-midi, à l'effet de délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination d'un nouveau syndic, s'il y a lieu.

Monaco, le 28 avril 1903.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du sieur **Charles AROBBIO**, marchand de volailles, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoir, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M^e Raybaudi, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le *neuf juin mil neuf cent trois*, jour de mardi, à trois heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le 28 avril 1903.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trente et un mars mil neuf cent trois, Madame Victorine-Marguerite (dite Dévote) DEVISSI, employée à la Buanderie, demeurant à Monaco, veuve de Monsieur César CISLADI, qui élit domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de Monsieur Albert GUYHO, inspecteur général des colonies, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, qui a élu domicile en la même étude :

Un magasin, ou cave, situé à Monaco, rue des Briques, formant le rez-de-chaussée d'une maison plus importante. Ce rez-de-chaussée est cadastré sous le n^o 138 de la section C.

Moyennant, en sus des charges, un prix principal de *trois mille trois cent francs*.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée ce jour-d'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu à Madame Veuve Cisladi, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

A Monaco, le vingt-huit avril mil neuf cent trois.

Signé : L. VALENTIN.

Société Monégasque de Panification modèle Franco-Viennoise (Maison G. Barbier)

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque de Panification modèle Franco-Viennoise (Maison G. Barbier) sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, 11, rue Florestine, à la Condamine, pour le *Samedi 16 Mai 1903*, à 9 heures et demie du matin.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapport du Conseil d'Administration ;
- 2^o Rapport des Commissaires des comptes ;
- 3^o Approbation des comptes de l'exercice 1902-1903, et décharge à qui de droit ;
- 4^o Fixation du dividende ;

- 5^o Nomination d'un Administrateur, en remplacement d'un Administrateur décédé ;
- 6^o Tirage au sort de 36 obligations à amortir ;
- 7^o Nomination de Commissaires de comptes pour l'exercice 1903-1904, et fixation de leur rétribution.

NOTA. — Pour donner droit à assister à l'assemblée, les actions ou le récépissé des actions, dans un des principaux établissements de banque ou de crédit, doivent être déposés au siège social, trois jours francs, au moins, avant l'assemblée.

LA. « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères fondée à New-York en 1843 sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés
Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants (dernière création)

EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

Eaux de FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	20	763.2	762.8	762.5	762.4	762.4	13.2	14.8	13.5	13.2				11.8	65
21	761.2	760.2	759.1	757.8	757.5	12.5	14.9	14.2	13.2	13.2	71	Sud-Est.	Nuageux.		
22	753.2	753.2	752.1	750.8	750.5	11.5	12.2	12.2	12.1	12.2	95	Est.	Pluie.		
23	747.2	747.8	747.9	749.2	750.2	13.2	14.8	14.5	13.2	12.8	72	Sud violent.	Beau.		
24	751.2	752.5	752.8	754.2	755.3	13.5	15.2	13.8	13.8	13.1	67	Id.	Id.		
25	757.5	758.1	758.2	757.6	758.5	13.8	14.8	14.7	13.5	12.4	67	Sud-Est.	Beau, nuageux.		
26	758.5	758.7	757.8	757.3	757.7	14.5	16.2	14.7	14.2	12.5	66	Id.	Id.		
DATES		20	21	22	23	24	25	26							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	14.8	14.9	12.3	14.2	15.2	15.2	16.2						
		Minima.	11.5	11.2	11.5	12.2	11.2	11.2	10.5						
												Pluie tombée : 67 ^{mm}			